

Subventions aux classes de découverte - 5^{ème} répartition 1999

M. LE MAIRE, Rapporteur : Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer au titre de la 5^{ème} répartition pour l'année 1999 les subventions suivantes aux classes de découverte :

Ecoles	Dates	Centres de séjours	Nbre élèves	Nbre journées	Coût par jour	Coût total
Herriot Primaire	15/11/99 au 19/11/99	Fauvettes/ Levier	19	95	54,60 F	5 187,00 F
	29/11/99 au 03/12/99		49	245	54,60 F	13 377,00 F
Bersot Maternelle	25 et 26/11/99	Fauvettes/ Levier	23	46	54,60 F	2 511,60 F
Total			91	386		21 075,60 F

Le Conseil Municipal est invité à délibérer sur la répartition qui lui est proposée et en cas d'approbation à prélever la somme de 21 075,60 F au budget primitif 1999 chapitre 92.255 article 6574 code service 21100.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte cette répartition.

Récépissé préfectoral du 20 décembre 1999.